Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

relative à l'élaboration du Plan Local d'Urbanismeintercommunal (PLUi) sur les 43 communes du territoire

Le Président de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois (3CA) a prescrit, par arrêté n°AR_2023_077 en date du 27 juillet 2023, l'ouverture d'une enquête publique unique relative à :

L'élaboration du Plan local d'Urbanisme intercommunal pour les 43 communes du territoire de la 3CA

Celle-ci se tiendra du Lundi 04 Septembre 2023 à 9h au Jeudi 05 Octobre 2023 à 17h, soit 32 jours consécutifs.

Le Tribunal administratif de Lille a désigné les membres de la commission d'enquête suivants : Monsieur Guy LALIN, en qualité de Président de la commission d'enquête, Messieurs Claude NAIVIN et Jean-Michel LY SIN CHENG, en qualité de membres titulaires.

Durant toute l'enquête publique, un exemplaire papier du dossier complet, comprenant une évaluation environnementale sur le projet et l'avis de l'Autorité Environnementale sera tenu à disposition du public au siège de l'enquête publique localisé à la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, 43 rue Cambrésienne, 59440 Avesnes sur Helpe, du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 (sauf jours fériés).

Une version partielle du dossier papier, à l'échelle communale, sera par ailleurs mise à disposition du public au sein des 43 communes membres de la 3CA, aux jours et horaires d'ouvertures des mairies.

Le dossier complet sera aussi consultable par voie dématérialisée sur le site internet la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois (3CA) à : www.coeur-avesnois.fr Rubrique : /vivre-ici/urbanisme/Enquête Publique PLUi et à l'adresse suivante : https://participation.proxiterritoires.fr/enquetepublique-plui3ca.

Il sera également possible de consulter le dossier depuis un poste informatique mis à la disposition du public du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, au siège de l'enquête situé à la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, 43 rue Cambrésienne, 59440 Avesnes sur Helpe ainsi que dans les mairies des 43 communes membres de la 3CA.

Un commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations et propositions écrites et orales aux lieux, jours et heures de permanences suivants :

Communes	Permanence du commissaire enquêteur (précision du lieu si adresse différente lors des permanences)
Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois 43 rue Cambrésienne 59440 Avesnes sur Helpe	Lundi 04 Septembre 2023 de 9h à 12h Vendredi 15 septembre 2023 de 9h à 12h Mardi 26 septembre 2023 de 14h à 17h Jeudi 05 octobre 2023 de 14h à 17h
Mairie Avesnelles Place Marcel Hardy 59440 Avesnelles	Lundi 04 septembre 2023 de 14h à 17h Mercredi 20 septembre 2023 de 14h à 17h Lundi 2 Octobre 2023 de 14h à 17h
Mairie d'Avesnes sur Helpe 13 Place du General Leclerc 59440 Avesnes sur Helpe	Mercredi 13 septembre 2023 de 9h à 12h Vendredi 22 septembre 2023 de 13h30 à 16h30
Mairie de Cartignies 260 voie communale – Place Fernand Wargnie 59244 Cartignies	Vendredi 8 septembre 2023 de 14h à 17h Jeudi 21 septembre 2023 de 14h à 17h
Mairie de Dompierre sur Helpe 13 Le Village 59440 Dompierre sur Helpe	Mercredi 20 septembre 2023 de 9h à 12h Jeudi 28 septembre 2023 de 9h à 12h
Mairie de Dourlers 1 Place Stroh 59440 Dourlers	Mercredi 06 septembre 2023 de 14h à 17h Vendredi 15 septembre 2023 de 9h à 12h
Mairie de Etroeungt 3 Place de la Mairie 59219 Etroeungt	Vendredi 08 septembre 2023 de 9h à 12h Jeudi 21 septembre 2023 de 9h à 12h

Communes	Permanence du commissaire enquêteur (précision du lieu si adresse différente lors des permanences)
Mairie de Felleries 17 rue de la Mairie 59740 Felleries	Jeudi 28 septembre 2023 de 13h à 16h
Mairie de Hestrud 813 rue de Beaumont 59740 Hestrud	Vendredi 29 septembre 2023 de 9h à 12h
Mairie de Prisches 13 rue de la Mairie 59550 Prisches	Samedi 16 septembre 2023 de 9h à 12h
Mairie de Sains du Nord 6 rue Edmont Wiart 59177 Sains du Nord	Lundi 04 septembre 2023 de 9h à 12h Mercredi 13 septembre 2023 de 14h à 17h Vendredi 22 septembre 2023 de 9h à 12h Jeudi 05 octobre 2023 de 14h à 17h
Mairie de Sars Poteries 9 rue Jean Jaurès 59216 Sars Poteries	Lundi 11 septembre 2023 de 14h à 17h Samedi 23 septembre 2023 de 9h à 12h
Mairie de Solre le Chateau Grand'Place 59740 Solre le Chateau	Lundi 4 septembre 2023 de 9h à 12h Mercredi 13 septembre 2023 de 14h à 17h Mardi 26 septembre 2023 de 9h à 12h Jeudi 5 octobre 2023 de 14h à 17h
Mairie de Wattignies la Victoire 1 rue Carnot 59680 Wattignies la Victoire	Lundi 18 septembre 2023 de 14h à 17h

Dès l'ouverture de l'enquête et pendant toute sa durée, le public pourra transmettre ses observations et propositions :

- Soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : https://participation.proxiterritoires.fr/enquetepublique-plui3ca
- Soit en les consignant sur le registre papier d'enquête établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par les membres de la commission d'enquête et laissé à la disposition du public à la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois et dans les 43 communes membres,
- Soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le Président de la commission d'enquête à l'adresse suivante : Monsieur le Président de la commission d'enquête Enquête publique unique sur l'élaboration du PLUi Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois 43 rue Cambrésienne BP 10066 59362 Avesnes sur Helpe Cedex
- Soit en les adressant au Président de la commission d'enquête par voie électronique à l'adresse suivante : **enquetepublique-plui3ca@mail.proxiterritoires.fr**Les contributions (par courrier ou voie électronique) devront parvenir au plus tard le **Jeudi 05 Octobre 2023 à 17h.**Le public est averti que les observations et propositions recueillies seront accessibles sur internet.

Une copie du rapport et des conclusions de la commission d'enquête sera déposée à la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois – 43 rue Cambrésienne – 59440 Avesnes sur Helpe, ainsi que dans les mairies des 43 communes membres aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée d'un an. Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront également publiés pendant la même durée à l'adresse https://participation.proxiterritoires.fr/enquetepublique-plui3ca, ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois (https://www.coeur-avesnois.fr/). Au terme de l'enquête, le Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête sera soumis au conseil communautaire pour approbation.